



# Forges



Juin 2021 - N°49

Bulletin municipal d'informations

■ Mobilité

■ Vie communale

■ Communauté de communes

■ Jeunesse

■ Animation

■ Services



Mail : [mairie.forges@orange.fr](mailto:mairie.forges@orange.fr)  
Site internet : [www.mairie-forges.fr](http://www.mairie-forges.fr)



# Le mot du Maire



Pour son nouveau mandat, l'équipe municipale a souhaité développer sa communication auprès de sa population. Aujourd'hui, un nouveau site internet est mis à jour régulièrement, un nouveau logo a été adopté lors du dernier conseil municipal et maintenant, nous sommes sur les réseaux sociaux (Facebook) sous le nom "Mairie Forges". Alors n'hésitez plus à nous suivre ou à communiquer vos informations ou remarques sur l'adresse suivante : [communication@laposte.net](mailto:communication@laposte.net). Bien entendu, la municipalité continuera à publier ce bulletin.

Les élections départementales et régionales vont se dérouler les 20 et 27 juin prochains. Afin de respecter les règles sanitaires du moment, le bureau de vote n°2, celui de la salle des associations est exceptionnellement déplacé à la salle des fêtes.

Vous trouverez en page intérieure le détail du budget 2021. Je souhaite vous présenter les principaux investissements prévus.

Le conseil municipal avait pris l'engagement de restaurer l'église Saint-Laurent. L'estimatif de l'architecte s'élève à 900 000 € TTC. Cette opération peut être subventionnée à 75%: 25 % par la Direction Régionale des Affaires Culturelles, 25 % par la région et 25 % par le département, sans oublier une souscription organisée par la Fondation du Patrimoine. Ces travaux nécessaires, et très importants vont s'échelonner sur plusieurs années. Le conseil municipal a voté pour 2021 la restauration des phases extérieures soit 500 000 € TTC.

Dans le cadre du plan de relance de rénovation énergétique des bâtiments publics proposé par l'État, la commune a déposé un dossier afin de rénover les deux anciennes classes primaires qui datent des années 60. Les travaux prévus sont la rénovation de la toiture, l'isolation des combles et des murs par l'extérieur, le remplacement des ouvertures et la mise en place de volets roulants, l'extension du réseau de chauffage par la pompe à chaleur existante eau/eau, l'installation d'une ventilation double flux pour permettre une amélioration du confort d'été. Le montant budgétisé s'élève à 163 000 € TTC avec une subvention attendue de 80 %.

Au niveau voirie, le conseil municipal a validé la réfection de la rue du Paradis pour 42 000 €.

Dans le cadre des travaux connexes de l'aménagement foncier, payés par le département un chemin a été créé entre la Route de Marlonges (RD 205) et la ZA du Fief Magnou. Seul le revêtement est à la charge de la commune soit 23 000 € .

Malgré ces investissements importants le budget a été équilibré sans avoir besoin de recourir à l'emprunt et sans augmenter la fiscalité.

Avec mes collègues je me tiens à votre disposition pour tout sujet ou question à votre convenance.

Bien cordialement,  
votre Maire, Micheline BERNARD



## Cérémonie du 8 mai 2021

Dans le respect des recommandations sanitaires du moment, la cérémonie d'hommage à la fin du conflit de 1939 à 1945 s'est tenue en la seule présence du Conseil Municipal. Honneur à la mémoire de nos glorieux combattants de la liberté.



# Mobilité

**Le Transport à la Demande**  
vos déplacements de proximité

2€ le voyage  
0,40€ le voyage avec réservation

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
AUNIS SUD  
SURGÈRES - AIGREFEUILLE-D'AUNIS

ARRÉGON Nouvelle-Aquitaine

Édition 2021

Toute l'information sur [transports.nouvelle-aquitaine.fr](http://transports.nouvelle-aquitaine.fr)

**J'HABITE À...**

<b>A</b> Aigrefeuille d'Aunis Anais Ardilières	<b>M</b> Marsais
<b>B</b> Ballon Bouhet Breuil-la-Reorte	<b>P</b> Péré Puyravault
<b>C</b> Chambon Ciré-d'Aunis	<b>S</b> Saint-Georges du Bois Saint-Germain de Marencennes Saint-Crépin Saint-Mard Saint-Pierre-d'Amilly Saint-Saturnin-du-Bois Surgères
<b>F</b> Forges	<b>V</b> Virson Vouhé
<b>G</b> Genouillé	
<b>L</b> Landrais La Devisse Le Thou	

**JE VAIS À...**

→ **SURGÈRES**  
Arrêts ou établissements de destination :  
Place de l'Europe • Place du Château • Gare • Mairie • Pôle Emploi • Piscine • Médiathèque • Zone commerciale • Place Brassens • Maison médicale

**MARDI**

Arrivée à SURGÈRES 9h30

Départ de SURGÈRES 12h00

**MERCREDI**

Arrivée à SURGÈRES 14h00

Départ de SURGÈRES 17h00

→ **AIGREFEUILLE-D'AUNIS**  
Arrêts ou établissements de destination :  
Luché • Piscine • Gare

**MERCREDI**

Arrivée à AIGREFEUILLE D'AUNIS 14h00

Départ de AIGREFEUILLE D'AUNIS 17h00

**À QUEL PRIX?**

Tarifs en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2021 sous réserve de modifications.

**VOYAGE TOUT PUBLIC**      **AVEC LA CARTE SOLIDAIRE\***

2€ 1 voyage    3,60€ Aller/Retour    0,40€ 1 voyage

\*Tarifs applicables uniquement sur présentation de la Carte Solidaire émise par le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine

Pour faire votre demande de carte remplissez le formulaire en téléchargement sur : [cartesolidaire-nouvelle-aquitaine.cba.fr](http://cartesolidaire-nouvelle-aquitaine.cba.fr)

**COMMENT FAIRE?**

→ LE VOYAGEUR PEUT :

- Téléphoner et s'informer au **0970 870 870** (APPEL NON SURTAXÉ) ou consulter les fiches horaires et villes desservies disponibles sur [transports.nouvelle-aquitaine.fr](http://transports.nouvelle-aquitaine.fr)
- Ce service fonctionne uniquement sur réservation pour l'aller et le retour en appelant le **0970 870 870** (APPEL NON SURTAXÉ)
  - La veille du départ avant 17h en semaine
  - Au plus tard le vendredi 17h pour le samedi et le lundi
- L'opérateur indiquera à l'utilisateur l'heure prévisionnelle de départ de son domicile et lui confirmera l'heure d'arrivée à destination.
- Le véhicule se présentera au domicile du voyageur à l'heure convenue pour l'amener au lieu de dépôt défini lors de la réservation.  
**Le voyageur doit se tenir prêt devant son domicile.**
- Le paiement du voyage se fait auprès du conducteur.

**POUR LE RETOUR,** rendez-vous sur le lieu initial de dépôt à l'heure convenue.

**C'est parti!!!**

## Un Projet de transport porté par la CdC : REZO POUCE

REZO POUCE est une solution d'autostop organisée, structurée et sécurisée et surtout de proximité, répondant à des besoins de trajets de courte ou moyenne distance.

Ce dispositif répond aux principaux objectifs : favoriser la mobilité des personnes, compléter l'offre de transport existant, créer de la solidarité et du lien social, structurer, organiser et sécuriser la pratique de l'autostop, diminuer "l'autosolisme".



Un ou plusieurs référents "élus" ainsi qu'un ou plusieurs référents "techniques" seront désignés par commune adhérente. Ces derniers auront un rôle d'intermédiaires, assureront la mise en place, la promotion et l'animation du dispositif REZO POUCE ainsi que le suivi et l'évaluation du dispositif. Sur le territoire, 75 % des habitants utilisent un véhicule pour se rendre au travail. Il existe bien des liaisons régulières mais avec horaires contraints, le transport à la demande public ou privé (taxi), les aires de covoiturage, les

mobilités actives comme le vélo avec un manque certain sur le territoire de pistes cyclables.

Le point positif est le pôle gare de Surgères. Une enquête a été faite sur les besoins des habitants : les administrés attendent des mobilités actives avec pistes cyclables, piétonnes, transport à la demande, mobilité solidaire pour les personnes en difficulté. REZO POUCE s'ajouterait : c'est la 1<sup>ère</sup> référence d'auto-stop organisé en France ; cette pratique est sécurisée, les abonnés conducteurs et bénéficiaires sont inscrits et les lieux de prise en charge sont définis ; c'est un mode de déplacement gratuit, écologique et convivial. Dès sa mise en œuvre, "Le Forgien" détaillera son organisation locale.

**INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS**

Le centre d'appels est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 19h et du lundi au samedi de 8h à 19h de juin à septembre.

**0970 870 870**  
APPEL NON SURTAXÉ



# Vie Communale

## Budget : vote du compte administratif 2020

Mme le Maire présente le compte administratif 2020. L'assemblée constate que le CA présente :

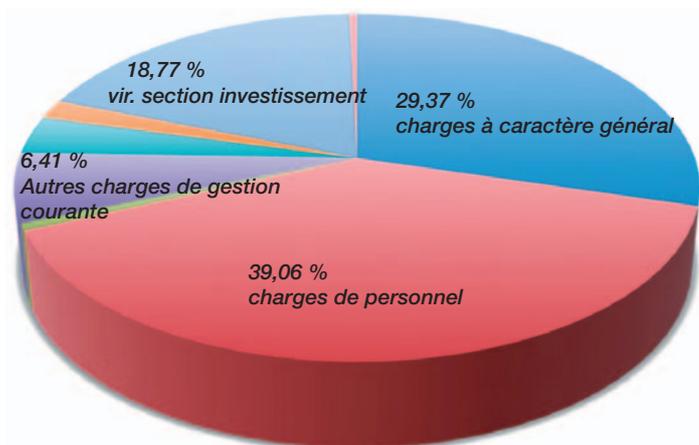
- un excédent de fonctionnement au 31/12/2020 de + 353 021,25 €
- un déficit d'investissement au 31/12/2020 de - 228 762,45 €

Mr BARITEAU Philippe, Maire-adjoint propose d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2020 comme suit :

- résultat d'exploitation (excédent) + 353 021,25 €
- affectation complémentaire (en réserve) - 228 762,45 €
- résultat reporté en fonctionnement au BP 2021 + 124 438,80 €

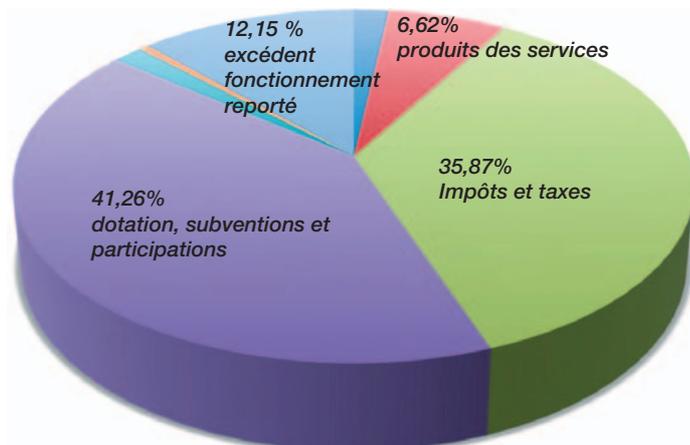
Le conseil municipal, à l'unanimité approuve le compte administratif 2020 et l'affectation du résultat.

## Budget prévisionnel 2021



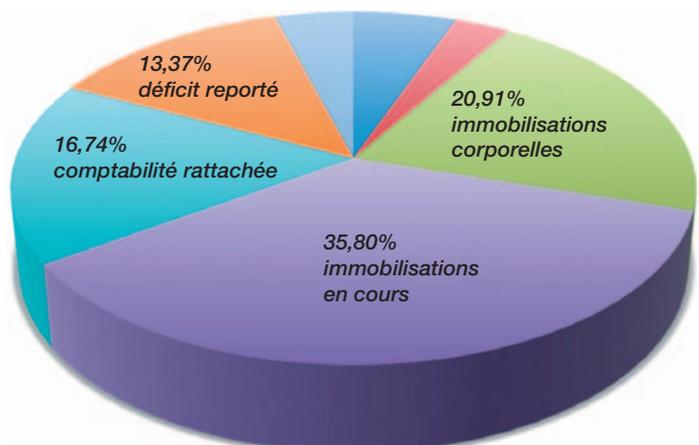
### Dépenses prévisionnelles de fonctionnement

Charges à caractère général	300 750,00
Charges de personnel et frais assimilés	400 000,00
Atténuation de produits	6 785,00
Autres charges de gestion courante	65 650,00
Charges financières	36 000,00
Dépenses imprévues	18 247,16
Virement à la section d'investissement	192 208,11
Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 328,73
<b>Total dépenses</b>	<b>1 023 969,00</b>



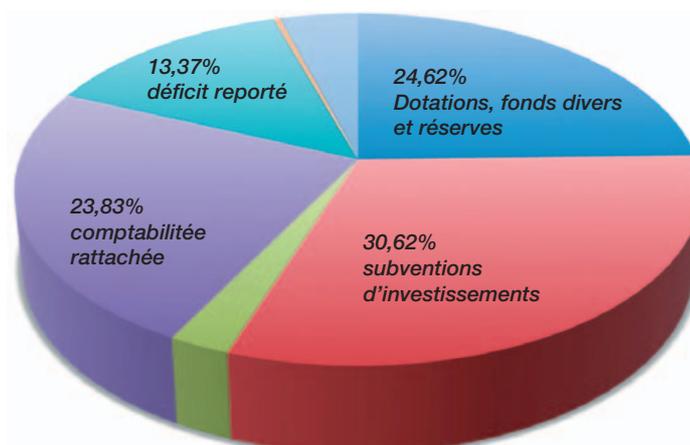
### Recettes prévisionnelles de fonctionnement

Atténuation de charges	20 000,00
Produits des services, domaine et ventes diverses	67 758,20
Impôts et taxes	367 312,00
Dotations, subventions et participations	422 460,00
Autres produits de gestion courante	17 000,00
Produits exceptionnels	5 000,00
Excédent de fonctionnement reporté	124 438,80
<b>Total recettes</b>	<b>1 023 969,00</b>



### Dépenses prévisionnelles d'investissement

Emprunts et dettes assimilés	80 000,00
Immobilisations incorporelles	43 034,00
Immobilisations corporelles	292 060,00
Immobilisations en cours	499 895,09
Comptabilité distincte rattachée	233 800,00
Déficit d'investissement reporté	186 742,20
Opérations patrimoniales	61 000,00
<b>Total dépenses</b>	<b>1 396 531,29</b>



### Recettes prévisionnelles d'investissement

Dotations, fonds divers et réserves	343 762,45
Subventions d'investissement reçues	427 678,00
Emprunts et dettes assimilés	34 790,00
Comptabilité distincte rattachée	332 764,00
Virement de la section de fonctionnement	192 208,11
Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 328,73
Opérations patrimoniales	61 000,00
<b>Total recettes</b>	<b>1 396 531,29</b>

## Extraits des délibérations du conseil municipal

### Budget primitif 2021

Le Conseil Municipal réuni sous la Présidence de Micheline BERNARD, Maire de la Commune, donne acte de la présentation du Budget Primitif 2021 :

Le Budget Primitif 2021 voté aux chapitres s'équilibre :

- En section de fonctionnement à : 1 023 969,00 €uros
- En section d'investissement à : 1 396 531,29 €uros

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré approuve à l'unanimité le budget primitif 2021.

(Séance du 3 mars 2021)

### Vote des taux d'imposition des taxes directes locales 2021

Madame le Maire rappelle à l'Assemblée que le produit de la taxe d'habitation sur les résidences principales (THRP) sera perçu par l'État en lieu et place des Communes et des Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) qui n'ont plus à voter le taux de THRP, y compris pour les 20% des foyers qui s'en acquittent encore, le taux de 2019 s'appliquant automatiquement.

La taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS) continuera à être perçue par les Communes et les EPCI. Le taux est figé à celui de 2019.

La taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) devient le nouveau pivot des règles de lien, en remplacement de la Taxe d'habitation.

Les Conseils Départementaux ne perçoivent plus le produit de la TFPB.

Le transfert de la part départementale aux Communes suppose qu'en 2021, celles-ci délibèrent sur la base d'un taux de référence égal à la somme du taux communal et du taux départemental de la TFPB.

Madame le Maire rappelle que le taux de la TFPB départementale de la Charente-Maritime est de 21,50% et que celui de la Commune est de 22,90% en 2020.

En conséquence, Madame le Maire propose de ne pas augmenter ce taux et de fixer le nouveau taux à 44,40% (soit 21,50%+22,90%).

(Séance du 3 mars 2021)

### Tarifs location salle des fêtes au 1er septembre 2021

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que les tarifs de location de la salle des fêtes sont inchangés depuis le 01 Septembre 2018.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de réviser les tarifs de la location de la salle des fêtes, à compter du 1er Septembre 2021, pour les habitants de la Commune et hors de la Commune :

	Tarifs 2018	Tarifs au 01/09/2021
Habitants de la Commune :	200 €	220 €
Habitants hors de la Commune :	75 €	400 €
Associations (à but lucratif) :	170 €	200 €
Utilisation journée		
ou 1/2 journée (tout public) :	80 €	80€
Caution (tout public) :	520€	520 €

(Séance du 3 mars 2021)

### Adhésion de la CDC Aunis Sud au dispositif Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée

Le dispositif TZCLD (Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée) est une expérimentation débutée en 2016 sur 10 territoires nationaux qui a pour objectif de lutter contre le chômage de longue durée en créant des emplois sur un territoire.

En décembre 2020, une 2<sup>ème</sup> loi a permis d'élargir cette expérimentation à 50 nouveaux territoires.

La CDC AUNIS SUD s'est engagée dans ce projet pour devenir "territoire émergent" et souhaite déposer début 2022 un dossier pour répondre à l'appel à candidature des territoires.

Après différents échanges, le Conseil Municipal approuve le dossier de candidature de la CDC AUNIS SUD, pour être candidate au dispositif TZCLD

(Séance du 7 avril 2021)

### Syndicat Départemental d'Électrification : Effacement des réseaux

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de dissimuler les réseaux aériens à PUYDROUARD: Projets B, C et D du plan annexé à la délibération.

L'opération d'effacement de réseaux concerne le réseau de distribution d'électricité, l'éclairage public et le réseau téléphonique.

Concernant le réseau électrique et l'éclairage public, Madame le Maire rappelle la délégation de compétence au Syndicat Départemental d'Électrification et d'Équipement Rural (SDEER) qui assurerait donc la maîtrise d'ouvrage de ces travaux.

Concernant le réseau téléphonique, Madame le maire propose de solliciter ORANGE pour une aide technique et financière dans le cadre d'une convention, à signer entre les deux parties, qui fixerait notamment le montage financier.

La maîtrise d'ouvrage des travaux de génie civil du réseau téléphonique peut être assurée par la Commune ou confiée au SDEER. Dans cette dernière hypothèse, le Syndicat propose une vérification du contenu du devis, un remboursement en plusieurs annuités sans intérêts, ni frais et d'assurer la relation et la coordination avec le service des études d'ORANGE.

Cet exposé entendu, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré:

- Décide de dissimuler les réseaux aériens à PUYDROUARD: Projets B, C et D du plan annexé à la délibération et que lesdits travaux puissent débuter après l'installation de l'assainissement collectif.
- Sollicite ORANGE pour une aide technique et financière afin de mener à bien ces projets.
- Confie au SDEER la maîtrise d'ouvrage du génie civil du réseau téléphonique et le soin d'assurer la relation et la coordination avec le service d'études d'ORANGE.

(Séance du 5 mai 2021)



# Vie Communale

## Projet de collecte des biodéchets porté par Cyclad

**LA COLLECTE SÉPARÉE DES BIODÉCHETS ARRIVE EN AUNIS SUD**  
En novembre



**QUEST-CE QUE C'EST ?**

**LE TRI DES BIODÉCHETS POUR TOUS**  
Jardin ou pas, avec les nouvelles bornes à couvercle marron chaque foyer peut trier ses biodéchets alimentaires pour faire un geste pour la planète et alléger sa poubelle.

**UN GESTE ANTI-GÂCHIS**  
Les biodéchets sont constitués à 100% de matière organique, c'est du gâchis de les incinérer ou de les enfouir avec les déchets non recyclables. Triés, ils sont rendus à la terre après avoir été compostés.

**SOYEZ LES PREMIERS**  
Le tri des biodéchets sera obligatoire en 2023, Aunis Sud prend de l'avance !

**UN MOYEN SIMPLE ET FACILE D'ALLÉGER LA POUBELLE**  
Il reste 30% de biodéchets dans nos poubelles ! Le tri des biodéchets est le moyen le plus efficace de réduire notre quantité de déchet.

**LA POSSIBILITÉ DE SE DÉBARASSER DES BIODÉCHETS À TOUT MOMENT**  
Accessible 24h/24h, la borne marron permet de se débarrasser de tous ses biodéchets alimentaires à tout moment.

**QUAND ET COMMENT ?**  
En septembre, vous recevrez dans votre boîte aux lettres les dates de réunions ou permanences d'information et d'équipement. Vous pourrez y retirer : un bio-seau, des sacs biodégradables, une clé d'accès à la borne, un guide du tri.

**DÉCHETS AUTORISÉS DANS LE BAC BIODÉCHETS**  
ÉPLUCHURES, RESTES DE REPAS, COQUILLES, MAÏC DE CAFÉ, ISSUE TOUT, CROÛTES DE FROMAGE, RESTES DE VIANDE, DE POISSONS ET DE CRUSTACÉS...

**QUE DEVIENNENT LES BIODÉCHETS ?**  
Les biodéchets sont envoyés dans une usine de compostage où ils sont transformés en compost pour être utilisés par les agriculteurs et rendre à la terre les éléments nutritifs qu'ils ont donnés aux végétaux.



TRIO cyclad Aunis Sud REPUBLIQUE FRANÇAISE MAIRIE D'AUNIS SUD

C'est un projet qui deviendra programme à l'automne pour les forgiens puisque le 1er ramassage hebdomadaire est fixé le 2 novembre 2021. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la réduction des déchets et ce tri permettrait de retirer 30% de nos poubelles d'ordures ménagères pour les placer dans les points d'apport volontaires à couvercle marron.

Le tri des biodéchets sera obligatoire en 2023, nous prenons de l'avance. Le biodéchet c'est ce qui est composé de matières organiques, restes de repas pour l'essentiel. C'est un geste anti-gâchis de trier afin d'éviter l'incinération ou l'enfouissement. Trié et composté, le biodéchet est rendu à la terre. Pour votre information, nous sommes à 150kg/hab contre 169kg/hab sur l'ensemble du territoire de Cyclad. La distribution des moyens (bio-seau, sacs biodégradables, guide de tri, clé d'ouverture du point d'apport volontaire) et la communication autour du projet (réunion publique, publipostage) seront les actions préalables. Les emplacements, 5 à 6 points d'apport volontaire à couvercle marron sur la commune sont en cours de validation avec la municipalité. Le Forgien détaillera l'organisation locale dans un prochain numéro.

## Info "fibre"



Petit retour sur le dossier "fibre". Ce n'est pas l'Arlésienne mais presque!!!

Suite à la réunion du 16/12/2020 à la Communauté de Communes avec les 24 maires de la CDC et CMTHD (Charente-Maritime Très Haut Débit), nous attendions une réponse à nos demandes, notamment quant à notre refus de voir des poteaux implantés partout dans notre campagne.

Contact a été repris en début d'année pour, enfin, avoir une réunion en mairie à Forges le mercredi 10 mars...

Nous avons eu quelques réponses positives surtout à propos de notre souhait d'enfouir une gaine "NOUS MÊME", à nos frais, en respectant les caractéristiques techniques préconisées par le maître d'œuvre et, ainsi, éviter l'implantation de près de 180 à 200 poteaux pour alimenter le village de Villeneuve pour un coût nettement moins élevé.

Nous avons reçu la convention technique la semaine dernière... Ouf!!!

Maintenant, il manque la convention financière que doit établir le Département... Information qui n'avait pas été précisée jusqu'à présent... Dommage !

Nous allons faire en sorte d'accélérer un peu les choses mais ce n'est pas tout simple car l'avancement du chantier dépend des services de CMTHD.

Affaire à suivre !

Philippe BARITEAU, responsable voirie.

## Infos travaux

### Assainissement et travaux annexes à Puydrouard

Tous les habitants de Puydrouard ont reçu un courrier émanant d'EAU 17 pour les futurs travaux d'assainissement sur le bourg.

Quelques spécificités techniques font que les travaux débiteront début d'année 2022 car il y a aussi la crainte d'un hiver pluvieux qui risquerait de perturber l'avancement du chantier. Les travaux vont se dérouler en 2 phases de 700 000 € chacune. Ils sont financés par le Syndicat EAU 17.

L'emprise des travaux se fait à partir de l'entreprise ADV côté Surgères jusqu'à la sortie côté La Rochelle sur la D939. Sur la D112 / D116 ce sera de la rue de la maisonnette côté Le Thou jusqu'à la sortie du village côté Forges soit environ 140/150 branchements individuels.

A l'automne, si la crise sanitaire nous le permet, il se peut qu'une réunion d'information faite par EAU 17 soit organisée, nous vous tiendrons informés.

En parallèle, il y aura des travaux de remplacement de conduite d'eau potable côté Surgères (plaine des Moulins).

Le conseil municipal a validé, lors de la séance du 05 mai, une étude d'enfouissement des réseaux secs (téléphone, éclairage public et basse tension ainsi que la fibre) sur tout le village. Ces travaux sont envisagés après ceux de l'assainissement soit 2023/2024. D'un montant estimé à 82 000€ pour l'électricité (subventionnés à 50%) et à 153 000 € (en attente de subvention pour Orange), cela représente des investissements importants d'autant que le chiffrage de la fibre (par CMTHD) n'est pas encore défini.

Entre-temps, une réflexion d'aménagement de la traverse du bourg à laquelle vous serez associés sera menée. Le conseil a, dans cet objectif, validé la proposition de convention d'aménagement avec le Département pour une étude de faisabilité d'un montant de 54 000 € HT que nous financerons à hauteur de 22 600 € environ. Il fallait prendre position dès maintenant avant le déclassement de la route afin de profiter de cet accompagnement financier de la part du Département.



### Travaux bâtiments

Nos enfants de maternelle ne subiront plus les aléas de la pluie dans leur salle de classe ! En effet, lors de la période de vacances d'avril, la société



Lussot Zinguerie a refait complètement la toiture suite à un dossier couvert par la garantie décennale pour les nombreuses malfaçons qui avaient vu le jour depuis ces dernières années. Coût des travaux pris en charge par l'assurance : environ 47 500 €.

Il ne reste plus qu'à remplacer les dalles de plafond abimées par les fuites durant la période des vacances estivales.

### Travaux voirie

Enfin, l'arrêt de bus de la Rue du Relais sur la D112 à Puydrouard a été aménagé par la Région Nouvelle Aquitaine en partenariat avec le Département courant mai. Une plate-forme plus agréable et sécurisée à laquelle nous allons associer un abri-bus pour nos collégiens entre autres.

Des travaux de voirie rue du Paradis sont prévus pour septembre. Par ailleurs, vous avez pu constater l'aménagement provisoire du carrefour de cette rue avec la rue du Péré / rue du Chironnet / chemin du Bagne aux Moines. Il fallait faire impérativement une modification de circulation suite à plusieurs accrochages sans gravité entre automobilistes et afin d'éviter le pire à l'avenir.

Une campagne de peinture routière concernant toute la signalisation horizontale : les passages piétons, les bandes de "Stop", "balises", etc... va être faite. Le carrefour rue de Paradis / ch. du Bagne aux Moines va être réaménagé en même temps que la réfection de la rue de Paradis. Ce réaménagement sera financé à hauteur de 40% par le Fond des amendes de police. Ce fond est constitué par une partie des contraventions payées par les automobilistes... Par un juste retour des choses, cela sert aussi à réaliser des travaux d'aménagement lié à la sécurité routière.





# Vie Communale

## Civisme

### Agir individuellement pour le bien de tous !

Il n'est pas du tout anodin que chacun puisse faire un petit geste sur son environnement au quotidien, un geste qui permette d'améliorer la perception visuelle de tous, de partager ce que nous avons en commun.

Des petits gestes tout simplement ponctuels qui permettent de changer la physionomie des choses et l'idée que l'on peut percevoir.

Nous ne pouvons plus, aujourd'hui, utiliser de désherbants comme par le passé et c'est là qu'intervient ce "petit geste anodin" qui va faire évoluer les choses. Par exemple, en nettoyant son devant de porte, en balayant le caniveau devant chez soi, en arrachant cette mauvaise herbe qui pousse sur le trottoir, etc, etc... Il est aussi possible de ramasser les papiers, les canettes ou les masques qui jonchent, parfois, le sol de nos rues et, très souvent, les chemins et les bords de nos haies champêtres.

Ces "petits gestes de rien du tout" que chacun peut effectuer, ont une importance réelle sur le ressenti du promeneur ou de l'automobiliste qui passe dans notre commune. Ils sont très utiles pour notre quotidien commun, ils sont complémentaires avec le travail de nos agents communaux ou des services privés que nous rémunérons à intervalles réguliers pour maintenir cet environnement plaisant et agréable.

Il n'y a aucun doute, chacun peut le faire, il faut juste se persuader du bien-fondé que chaque action produit pour la sauvegarde de notre bien commun, de notre planète. Le mieux étant, bien sûr, d'éviter de jeter sur les lieux publics.

Par avance, merci pour votre participation aux "petits gestes anodins".

Philippe Bariteau.

## A propos de l'église St Laurent

Sa construction, comme la plupart des églises voisines, peut être attribuée aux Bénédictins. Son architecture est simple mais assez bien entendue.

Elle est dédiée à Saint Laurent comme l'atteste certains documents tel un "pouillé" datant de 1401 en la citant : "Sancti Laurentii de Forgiis" prieuré cure.

C'est une ancienne dépendance du Prieuré Clunisien de l'île d'Aix dont le droit de patronage y fut exercé du XI<sup>ème</sup> au XVII<sup>ème</sup> siècle. (texte de M. Burgaud - 1912)

Comme vous avez pu le lire dans les pages précédentes, le Conseil Municipal a engagé un programme de rénovation global de cet édifice qui va s'étaler sur plusieurs années. Compte tenu de l'importance des sommes à engager, nous allons, fort heureusement, bénéficier de subventions conséquentes. En plus, nous avons sollicité la Fondation du Patrimoine avec qui nous allons mettre en place un partenariat de soutien du projet par la création d'une "cagnotte" qui sera alimentée par les dons anonymes, ou pas, des personnes sensibilisées par notre église St Laurent.

Nous souhaitons faire le lancement de ce soutien lors des "Journées du Patrimoine 2021", le samedi 18 et dimanche 19 Septembre. Nous vous tiendrons informés du sujet.

A nous, aujourd'hui, de continuer, à notre manière, de préserver ce patrimoine pour les générations futures. La tâche n'est pas simple mais elle mérite que l'on engage une réelle volonté de protection de ce beau patrimoine religieux, certes, mais municipal pour son entretien.



## Offre d'emploi

Une recherche d'emploi afin de prévoir et anticiper le départ en retraite d'un de nos 2 agents techniques à la fin de cette année 2021 va être lancée prochainement.

Notre recherche privilégiera un profil ayant une bonne connaissance de la commune voire du territoire.

Les compétences requises pour ce type d'emploi seront déclinées lors de l'officialisation de l'appel à candidature : responsabilité, engagement, discrétion, initiative et aptitude technique professionnelle seront bien sûr recherchés.



# Communauté de communes

## Concertation citoyenne Contrat de Relance et de Transition Écologique

Pour accompagner au mieux la relance et les transitions écologique, démographique, numérique et économique dans les territoires, le gouvernement signera cet été des Contrats de Relance et de Transition Écologique. Pour que ce Contrat soit le plus pertinent et le plus efficace possible pour la Communauté de Communes Aunis Sud, les élus lancent une grande démarche d'écoute et de dialogue auprès des habitant-e-s : "Imagine Aunis Sud !".

Il s'agit de construire le projet de territoire avec les habitants, en partant de leur parole, de leurs attentes et de leurs priorités pour l'avenir.

### Des rencontres pour construire ensemble l'avenir du territoire

La co-construction du projet de territoire commence par la phase d'écoute : une enquête audiovisuelle a été tournée du 15 au 21 avril auprès d'un panel représentatif d'habitants, d'acteurs et d'usagers des 24 communes qui constituent "Aunis Sud".

Une trentaine d'habitants ont échangé avec les équipes de Grand Public, une agence indépendante spécialisée dans la concertation citoyenne. L'objectif est que les habitants de tous les âges et de tous les horizons expriment librement leurs visions et leurs interrogations pour l'avenir du territoire.

Les échanges se prolongeront tout au long de la démarche, et jusqu'à une grande rencontre publique fin juin : le film de l'enquête (20') lancera les échanges entre les habitants, avec les élus en position d'écoute. Les premières pistes du projet de territoire seront présentées aux habitants par l'autre bureau d'étude en appui des élus et services, Ernst & Young. Ces premières pistes de projet de territoire pour l'écriture du Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE) seront basées sur l'analyse des études existantes et sur la parole des habitants.

Vous pouvez prendre contact avec Thierry Albasini et Louise Cormier de Grand Public - 06 61 45 16 65 - 06 28 90 49 68 - pour participer et échanger avec eux autour de cette démarche de concertation.



## La CdC est sur Intramuros

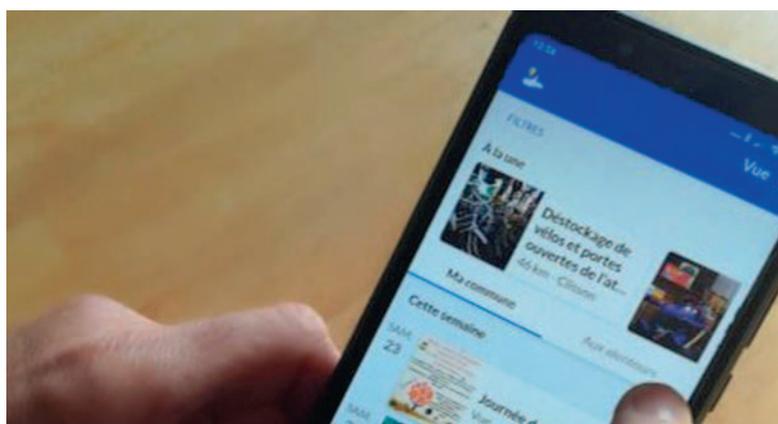
### La CdC Aunis Sud et ses 24 communes sont sur Intramuros !

Le 20 avril 2021, le conseil communautaire de la CdC Aunis Sud a approuvé la délibération pour **mise en place sur le territoire de l'application mobile d'informations et d'alertes Intramuros.**

Intramuros est une **application mobile qui permet d'informer, d'alerter et de faire participer les administrés à la vie locale.**

Via un système d'alertes qu'ils reçoivent directement sur leur smartphone, les habitants de la CdC peuvent accéder aux actualités de leur commune, des communes avoisinantes et de l'intercommunalité, aux événements de leur bassin de vie et aux points d'intérêts touristiques.

Cette application va donc faciliter la transmission d'informations entre les collectivités et les habitants en proposant différents services comme :



- un annuaire
- un agenda des événements
- des informations touristiques
- des informations pratiques sur les commerces, les associations, les établissements scolaires et les médiathèques/bibliothèques
- d'autres services comme le signalement, les sondages,...

Entièrement personnalisable grâce à un système de filtres, l'application Intramuros ne nécessite aucune création de compte, ce qui facilite son utilisation. L'application Intramuros est gratuite et téléchargeable sur ios et Android.



# Jeunesse

## Election du Conseil Municipal des Jeunes

L'élection du Conseil Municipal Jeunes plusieurs fois reportée à cause de la crise sanitaire a, enfin, eu lieu le mardi 11 mai de 15h00 à 18h00.

14 candidats étaient en lice pour 10 conseillers à élire.

Tout début avril, les candidats ont remis individuellement leur programme électoral.

Le jour du vote, les CM1 et CM2 sont venus voter salle du conseil à la mairie; les 6ème et 5ème avaient la possibilité de voter par correspondance ou venir sur place déposer leur bulletin. Trois assesseurs, Louka, Lilly-Rose et Eléa de la classe de Madame SZYSZ ont tenu le bureau de vote, ils ont pris leur rôle très à cœur pour guider leurs camarades afin que ce scrutin se déroule dans de bonnes conditions.

Comme vous avez pu, peut-être, le lire sur le site internet de la commune, tous se sont investis et ont travaillé pour présenter de nombreuses propositions. Ce qui démontrent leurs motivations et l'envie de participer à ce 3<sup>o</sup> CMJ. Les animateurs ont décidé que tous les candidats soient élus conseillers, les 10 premiers en nombre de voix sont élus en qualité de titulaires et 4 jeunes sont élus suppléants.

### Les résultats du scrutin :

- BLONDIN Lilou, élue suppléante avec 29 voix
- COLLETTA Paco, élu titulaire avec 48 voix
- COLLETTA Romain, élu titulaire avec 46 voix
- ELVEZI Benjamin, élu titulaire avec 49 voix
- GAILLARD Maxence, élu titulaire avec 39 voix
- GONÇALVES Solédad, élue titulaire avec 44 voix
- LUCAS Gaby, élue titulaire avec 42 voix
- MORIN Arthur, élu suppléant avec 34 voix
- PERNIN Lily, élue titulaire avec 53 voix
- RABEAU Oranne, élue titulaire avec 36 voix
- RALLON Mathéo, élu titulaire avec 44 voix
- TAÏBOV Souleyman, élu titulaire avec 39 voix
- SCHMITT Kevin, élu suppléant avec 29 voix
- SIMONNET Nino, élu titulaire avec 46 voix

Une rencontre va être programmée, en juin, pour les féliciter et mettre en place des groupes de travail pour le démarrage de leurs projets durant les 2 ans et demi de leur mandat.

Isabelle, Amandine, Christelle, Arnaud, Christophe

## Ecole des tilleuls



Une bonne surprise ! Début mars, Mme PUISAIS, l'inspectrice de l'Education Nationale de notre secteur a contacté la commune pour s'assurer que l'école des Tilleuls avait bien une salle disponible, avant de nous annoncer l'ouverture possible

d'une classe. Cette information nous a été confirmée depuis, la carte scolaire devenant définitive fin mars. Cette 7ème classe s'installera dans la troisième classe de maternelle déjà utilisée comme telle sur 2 années en 2015/2016 et 2016/2017.

Bien que l'effectif de la prochaine rentrée soit à la baisse, cette ouverture de classe va être un vrai bol d'air pédagogique pour les enseignantes ainsi que pour les enfants. Les conditions

d'apprentissage seront nettement meilleures avec une moyenne de 21 à 22 enfants par classe pour la rentrée 2021/2022, comparé aux six classes vraiment surchargées de cette année qui accueilleraient une moyenne de 27 à 30 élèves!

Pour la deuxième année consécutive, il n'y aura pas de kermesse ni de fêtes d'école. La classe de mer à Dolus d'Oléron a été annulée puisque les séjours avec nuitées sont interdits. En revanche, les sorties à la journée sont maintenues pour le plus grand plaisir des enfants. Les maternelles partiront au pôle nature de Taugon en juin ; les élémentaires sont allés à Pougne-Hérisson à la fin du mois de mai sur le site du "Nombriil du monde".

## Le restaurant scolaire

Une année compliquée aussi pour l'accueil des enfants sur les temps de la pause méridienne. A plusieurs reprises, nous avons accompagné les agents dans la réorganisation du fonctionnement et du service en salle, renforcé l'équipe d'une personne supplémentaire sur le service depuis fin janvier et œuvré avec l'équipe pour maintenir de bonnes conditions d'accueil des enfants malgré le cadre imposé par les différents protocoles successifs de l'Éducation Nationale. Il n'a pas toujours été aisé pour nos agents de jongler entre le respect du protocole et ne pas mettre trop de pression aux enfants.

Cette année s'est très certainement montrée compliquée aussi pour eux, entre le port du masque obligatoire pour les plus de 6 ans et tous les protocoles avec un cadre plutôt strict. Pour certains enfants, c'est la séparation avec leurs camarades dans la cour qui a été difficile, d'autres le masque...

C'est pourquoi nous tenons à remercier aussi bien les enfants qui ont toujours été «super», ils se sont adaptés sans difficulté et dans le respect. Merci aussi à nos agents pour le travail fourni tout au long de cette année qui restera peut-être bientôt un souvenir lointain...

Nous espérons tous que les deux mois d'été ressourceront petits et grands pour vivre une année scolaire 2021/2022 plus sereine en espérant vivement un retour à une vie "normale".



## Poisson d'avril

Le vendredi 2 avril, avant de se quitter pour trois semaines (une de confinement et deux pour les congés scolaires), les enfants de la classe double de Grande section et Cours préparatoire, se sont costumés. Robes de princesses et costumes de super-héros ont rivalisé de strass et de couleurs, pour un effet joyeux, presque magique.

Une façon pour eux de fêter le printemps et sans nul doute pour nous tous, de rompre la morosité ambiante !



# Animations

## Projet animation

Lors de sa commission "communication", quelques membres souhaitent organiser des animations avec la population forgiennaise.

L'environnement et l'embellissement de la commune seraient le thème d'ateliers collectifs. En effet, dans notre programme d'élection nous étions sensibles à cela et même les jeunes représentants au CME-CMJ de cette année le proposent aussi.

La commission souhaite, dès la rentrée de septembre, animer ces ateliers le samedi matin. A tour de rôle, les conseillers municipaux donneront rendez-vous aux habitants de la commune qui le souhaiteront, place du Souvenir ou à la salle des Fêtes pour réaliser en groupe "des travaux manuels décoratifs" ou pour "nettoyer les rues du village".

Pour les jardinières, l'idéal est de récupérer des palettes (par Cyclad ou autre moyen) et de les confectionner comme sur la photo afin de les positionner aux entrées du bourg et lieux dits. Au niveau du matériel, chacun apporte le sien et au niveau des fleurs, afin d'éviter que les agents communaux ne soient contraints d'arroser, il existe des graines de jachères fleuries qui ne demandent pas d'arrosage même en plein été.

Lors de ces animations-ateliers, ce serait l'occasion pour les forgiens de créer du lien convivial avec la municipalité et de faire connaissance, d'accompagner les participants sur le questionnaire numérique et de présenter quelques actualités (page Facebook, ...)



## Et si vous donniez un peu de votre temps



### Et si vous deveniez bénévole ?

Pour vous investir auprès des bibliothèques, contactez-les !

Unrefeuille - bibliothèque municipale d'Aigrefeuille d'Aunis  
A Livre ouvert - bibliothèque municipale de Bouhet  
Bibliothèque municipale de Forges  
Bibliothèque municipale de Landrais  
Thouire - bibliothèque municipale du Thou  
Les bibliothèques municipales de St Pierre la Noue  
[www.bibliotheques.aunis-sud.fr](http://www.bibliotheques.aunis-sud.fr)



## Bibliothèque

### L'arbre à poèmes

Le Printemps des poètes a eu lieu cette année du 13 au 29 mars ; le thème proposé était "le désir".

Les classes de Grande section/ CP et CE2/CM1 de l'école des Tilleuls, ont relevé le défi proposé par notre bibliothèque : **"Choisis un animal ou une fleur ou une plante ou tout autre élément de la nature. Imagine que tu es cet être vivant et exprime par un poème et un dessin, ce que tu désires le plus, dès que le printemps arrive."**

Nous devons "l'arbre à poème" (support d'accroche) à Françoise Louiche, bénévole à la bibliothèque. Qu'elle en soit remerciée, ainsi que les enseignantes pour leur participation. Félicitations à tous les enfants pour leur imagination et leur spontanéité !

L'arbre à poème est exposé à la bibliothèque jusqu'à fin juin 2021.

### Bibliothèque à Forges :

Permanences les mercredi et vendredi de 15h30 à 17h30 et le samedi de 10 à 12 heures.

Contact :

[bibli.forges@laposte.net](mailto:bibli.forges@laposte.net) et  
05 46 35 45 55 aux heures de permanences.



### ACCUEIL MAIRIE



☎ 05 46 35 52 70  
mairie.forges@orange.fr  
www.mairie-forges.fr

### Horaires d'ouverture de votre mairie

	Matin	Après-midi
Lundi	Fermé	14h/18h
Mardi	9h/12h	Fermé
Mercredi	Fermé	14h/18h
Jeudi	9h/12h	Fermé
Vendredi	Fermé	14h/17h30

Vous retrouverez la liste des assistantes maternelles, des entreprises et des associations de la commune sur notre site internet : [www.mairie-forges.fr](http://www.mairie-forges.fr) ou en mairie.

### Permanence des élus

**Micheline BERNARD : Maire**, vous recevra en mairie le lundi, mercredi et vendredi après-midi sur rendez-vous

**Philippe BARITEAU : 1<sup>er</sup> adjoint**, délégué à la voirie, urbanisme et personnel communal sur rendez-vous

**Isabelle VILLAUDY TALLEC : 2<sup>ème</sup> adjointe**, déléguée aux affaires scolaires et péri-scolaires sur rendez-vous

**Philippe TERRIEN : 3<sup>ème</sup> adjoint**, délégué aux bâtiments, à l'environnement et à l'animation/culture sur rendez-vous

**Gilbert BERNARD : conseiller délégué** à l'action sociale aux solidarités et à la communication, assure une permanence au titre du CCAS tous les jeudis matins et sur rendez-vous.

### Gestion des dossiers aux heures d'ouverture de la mairie

**CHRISTINE** sauf mercredi après-midi et vendredi après-midi

- état civil
- élections
- PACS
- Recensement militaire
- carte d'identité, passeport
- sortie du territoire

**CATHERINE** sauf lundi

- urbanisme (sur rendez-vous pour le dépôt de dossiers)
- voirie
- assainissement

### Bibliothèque

Ouverte le mercredi et le vendredi de 16h à 18h et le samedi de 10h à 12h.

### Agence Postale Communale

Renseignements 05 46 35 52 69

**Heures d'ouverture :**

Lundi : 14h/18h - Mardi : FERME  
Mercredi 14h/19h - Jeudi : 9h/12h30  
Vendredi : 14h/17h30 - Samedi : 10h/13h

### SALLE DES FÊTES

Salle associative



Réservation à la mairie  
La gestion est assurée  
par Stéphanie BRET

### AGENCE POSTALE COMMUNALE

accession par la mairie



Tablette tactile  
en libre service

Accès à :

- LA POSTE produits et services
- LA BANQUE POSTALE consulter et gérer ses comptes
- LA POSTE MOBILE
- Accès services publics : Impôts, Cadastre, Sécu. Soc., CAF, Légifrance, Pôle emploi, etc...

LA POSTE



## Nouveaux arrivants

*Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants et les invitons à se présenter au secrétariat de la mairie munis de leur livret de famille.*